

**RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION
PERMANENTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 25 MAI 2012**

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 février 2012	X			Unanimité

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
	12-A-	ACTION INTERNATIONALE - LOI OUDIN-SANTINI		X	X	<p>Dossier d'assainissement liquide de bulgan khovd (Mongolie) / AREED : Le montant présenté à la CPAIDD a été modifié en passant du HT au TTC.</p> <p>Avis favorable à l'unanimité sous réserve de vérification pour savoir si le dossier est touché par la règle du nouveau décret n°2012-716 du 7 mai 2012 (ne pas dépasser les 80% d'aides publiques).</p> <p>Dossier « Regards croisés sur l'environnement » - coopération entre des jeunes collégiens français et marocains autour d'un projet scientifique sur l'eau (labellisé par l'unesco) / Mairie d'Abbeville :</p> <p>Avis défavorable sur ce dossier selon le vote suivant :</p> <p>→ Voix pour : 0,</p> <p>→ Voix contre : 4 voix : Monsieur DEMAREST, Monsieur SCHEPMAN avec 2 mandats (Monsieur DEFLESSELLE, Monsieur THOMAS),</p> <p>→ Abstention : 3 voix : Madame DELELIS avec 2 mandats (Monsieur PRADAL, Monsieur BRACQ)</p> <p><u>Délibération de refus de participation financière à soumettre au CA à rédiger et qui devra notamment exposer les raisons du refus.</u></p> <p>Dossiers d'appel à petits projets 2012 : Avis favorable à l'unanimité sur les 4 dossiers considérés comme répondant à l'appel à petits projets et ayant pour porteurs « Skolidarité » et « La Goutte d'eau ». Les dossiers du Secours Populaire Français et d'Ingénieurs sans Frontière sont transférés sur la ligne des autres dossiers de coopération décentralisée.</p>